

n'eût été d'abord construit en bois. D'ailleurs, les édifices élevés par le Père Joseph étaient assez exigus ; c'était sans doute une installation provisoire. Quelques mois suffirent à la mettre en état d'être habitée, grâce à l'activité du fondateur, comme en témoignait M. de Frontenac, dans une lettre aux Récollets de Paris, en date du 10 octobre 1692 : « Nous en voyons un effet tout récent [de la Providence] dans votre établissement de Montréal qui s'est fait comme par miracle, puisqu'on peut dire que c'en est un de vous y voir en deux mois plus commodément établis que vous ne l'êtes à l'hospice de Québec et avec un si grand emplacement et si beau jardin que dans peu vous en pouvez faire un aussi beau couvent qu'il y ait en France dans aucune de vos provinces. Il est vray que le Père Joseph Denis a esté le coopérateur de cette merveille . . . » (1)

L'année suivante, 1693, la communauté était complètement installée, et Mgr de Saint-Vallier, après une visite qu'il y fit, écrivait à son tour au Définitoire de la province des Récollets à Paris, à la date du 15 octobre.

« Je me suis fait une satisfaction particulière de monter au Montréal et aux Trois-Rivières pour voir les petits établissements que vos Pères y avaient commencés. J'ai trouvé celui de Montréal bien plus avancé que l'autre, et je dois rendre cette justice au Père Joseph qui en a pris soin qu'il m'a autant surpris qu'édifié. Il a trouvé moyen de faire avec le secours de la Providence toutes les commoditez nécessaires à une communauté régulière ; l'on y vit aussi régulièrement comme dans nos communautés de France, ce qui contente parfaitement les peuples de cette extrémité de mon diocèse dont la plupart n'ont jamais rien veü de semblable. Le terrain qu'ils ont acquis est si beau qu'il y a de quoy faire un des plus beaux et des plus grands couvents ; le jardin est dans sa perfection, et je ne crois pas qu'il y en ait un autre plus beau en Canada ; je me suis fait un plaisir du peu que j'y ay peu contribuer pour avoir part à une aussi bonne œuvre ; il s'en faut bien que l'établissement des Jésuites soit si avancé que le vostre. » (2)

Il y a bien une pointe d'indulgence dans cette admiration de Mgr

---

(1) Archives de Versailles. Fonds-Récollets.

(2) Archives de Versailles. Fonds-Récollets. — Les Jésuites s'établirent à Montréal la même année que les Récollets, en 1692.